

Cuba appelle à mettre fin aux crimes internationaux de génocide contre le peuple palestinien

Image not found or type unknown

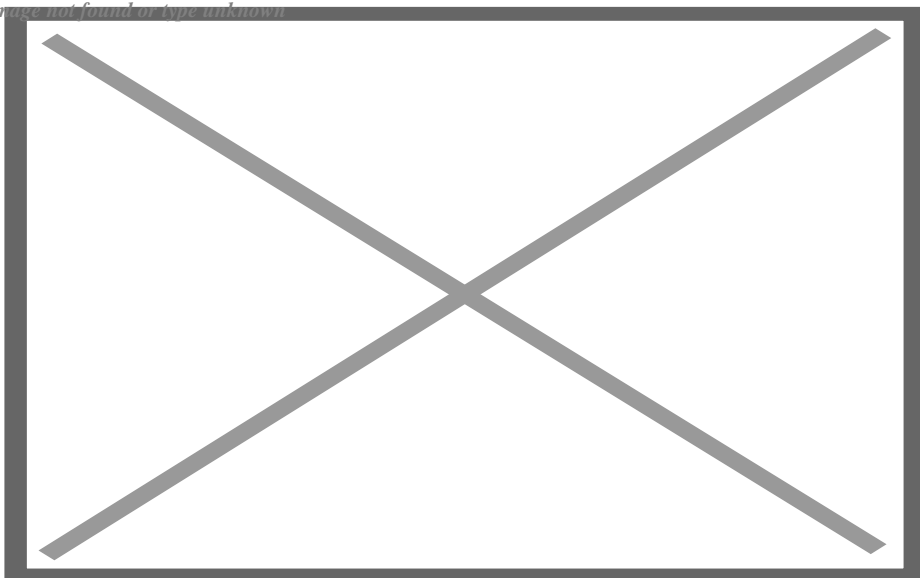


Photo : Cubaminrex

La Havane, 2 fév (RHC) Cuba a condamné avec la plus grande fermeté les assassinats de civils, en particulier de femmes, d'enfants et de travailleurs humanitaires du système des Nations Unies, les bombardements aveugles contre la population de Gaza et la destruction de maisons, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles.

Ces actions constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire, a déclaré l'ambassadeur Gerardo Peñalver Portal, premier vice-ministre des affaires étrangères et représentant permanent de Cuba auprès des Nations unies, lors de la réunion plénière du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le diplomate cubain a affirmé que la terrible situation à laquelle est confronté le peuple palestinien ne semble pas s'améliorer car Israël, la puissance occupante, continue d'attaquer avec des bombes et des

missiles la population sans défense de Gaza et d'appliquer sa "philosophie de la dépossession".

Il a dénoncé l'impunité avec laquelle le gouvernement israélien agit et a jugé inacceptable que le Conseil de sécurité continue à ne pas appliquer ses propres résolutions visant à mettre fin aux crimes d'Israël, dont les États-Unis sont historiquement complices, en faisant obstruction de manière répétée et en utilisant leur droit de veto pour empêcher l'action de l'organe, ce qui compromet la paix, la sécurité et la stabilité de la région.

"Nous continuerons à demander au Conseil de sécurité d'assumer la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales que lui confère la Charte et d'adopter les mesures nécessaires de la part d'Israël", a-t-il déclaré.

Le vice-ministre cubain des affaires étrangères a réitéré le soutien de Cuba à la requête de l'Afrique du Sud auprès de la Cour internationale de justice concernant les violations par Israël de ses obligations en tant qu'État partie à la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Cette procédure, a ajouté Peñalver Portal, doit également être comprise et écoutée comme un appel urgent à mettre fin aux horribles crimes internationaux de génocide, de crimes contre l'humanité et d'apartheid commis contre le peuple palestinien (Source : Cubaminrex).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/346125-cuba-appelle-a-mettre-fin-aux-crimes-internationaux-de-genocide-contre-le-peuple-palestinien>



Radio Habana Cuba